



Bagnole, le 04 Mai 2021

COMMUNIQUÉ

LA RÉGION ILE-DE-FRANCE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS

La Fédération Française de Kickboxing, Muaythai et Disciplines Associées remercie la région Ile de France et plus particulièrement sa présidente Mme Valérie Péresse et son vice-président en charge des sports, M. Patrick Karam pour leur implication et leur accompagnement sans faille.

Depuis plusieurs années, la Région Ile de France nous apporte son soutien dans l'organisation d'actions en faveur des publics éloignés de la pratique, scolaires, féminins, en situation de handicap ou encore des quartiers de la politique de la ville (QPV). L'appui de la région se manifeste également dans l'organisation de compétitions. Cela fut notamment le cas en 2017 avec les *Championnats d'Europe de Muaythai* organisés à Paris. Cette étroite collaboration a permis à la fédération et à la ligue Ile-de-France d'évoluer et de se développer dans de nombreux secteurs comme celui de la formation.

Cet accompagnement financier et logistique se perpétue la saison prochaine pour la FFKMDA et d'autres fédérations avec une enveloppe de 100 Millions débloquée pour les sports et loisirs franciliens.

Un plan de sauvegarde de 20 millions d'euros pour la saison 2021/2022

A l'occasion d'une réunion en date du 20 avril, la région a décidé d'attribuer 20 millions d'euros aux clubs sportifs pour la saison 2021/2022, soit 10 millions en 2021 et 10 millions en 2022. Les subventions prévues pour les diverses activités proposées par les clubs, ligues et comités départementaux seront allouées dans leur ensemble même si ces activités n'ont pas été réalisées à cause de la pandémie.

La région se réserve tout de même un droit de regard sur la distribution des dotations reversées aux clubs. Quatre aides vont être mises en place afin d'aider un maximum de structures. Ces dernières n'étant pas cumulables, les clubs ne peuvent bénéficier que de l'un des dispositifs mis en place ci-dessous.

1- Une subvention allant de 100 à 1500€;

2- Un fonds régional d'acquisition de matériel va être créé afin d'organiser la prochaine saison. Ce fonds qui concerne les petits investissements en matériel sera voté en juillet prochain et reversés aux clubs demandeurs.



Siège social : FFKMDA - 38, rue Malmaison - 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 000 36 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33(0)1 43 60 04 75



3- **Des tickets loisirs** vont être distribués directement aux associations pour l'organisation de leurs activités sur les îles de loisirs. Ainsi les franciliens qui ne partent pas en vacances pourront en profiter.

4) **Des villages sportifs d'été** seront exclusivement animés par les clubs volontaires. Ils permettront aux jeunes franciliens de retrouver le goût du sport encadré.

Depuis sa prise de fonction en 2015, M. Patrick Karam, vice-président chargé des sports et de la vie associative, échange régulièrement avec M. Nadir Allouache, président de la FFKMDA afin de valoriser le sport francilien. Les nombreux engagements pris par la région Ile de France vis à vis de la FFKMDA ont toujours été respectés. Nous remercions donc Mme Péresse, M. Karam et leurs équipes pour la réussite de nos projets communs.

La ligue Ile-de-France sera le relai entre les clubs et la région

La ligue aura la mission d'être l'intermédiaire entre les clubs, les comités départementaux et la région. Chaque club devra avertir la ligue **avant le 15 mai 2021** de ses besoins et difficultés afin qu'elle en avertisse la région. « La Région doit pouvoir dialoguer avec les comités et les ligues pour que ces versements se fassent dans de bonnes conditions » a expliqué Patrick Karam.



Siège social : FFKMDA - 38, rue Malmaison - 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 000 36 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 - Télécopie : 33(0)1 43 60 04 75

